Monsieur XXX,

Président de XXX

Membre de l’Alliance de Biologie Médicale

CHOISIR Monsieur le Député / Madame la Députée

ADRESSE DE LA PERMANENCE EN LOCAL

XXX, le XX XXXX 2022

CHOISIR Monsieur le Député / Madame la Députée,

Je souhaite par la présente vous informer du **déclenchement d’une nouvelle grève nationale des laboratoires de biologie médicale les 1er et 2 décembre**, décidée à l’initiative de l’ensemble des syndicats représentatifs du secteur (Biomed, SDB, SLBC, SNMB) et avec le soutien de l’ensemble des acteurs de la profession, principaux groupes et réseaux de laboratoires (Biogroup, Cerba Healthcare, Eurofins, Inovie, LBI, Synlab et Unilabs), tous réunis au sein de l’Alliance de la Biologie Médicale.

Nous rejoignons donc l’appel à la grève lancé par les autres professions de santé pour manifester notre incompréhension collective face aux décisions des pouvoirs publics qui risquent de fragiliser encore plus notre système de santé.

En effet, malgré nos nombreuses alertes et un premier mouvement de grève les 14, 15 et 16 novembre qui a été suivi par plus de 95 % des laboratoires, **le gouvernement reste sourd à nos préoccupations et maintient son projet de ponction de près d’1,3 milliards d’euros sur la biologie de proximité**. Au risque de désorganiser complètement notre filière, de nous pousser à fermer des laboratoires et de laisser sur le carreau les patients qui vivent déjà dans des déserts médicaux.

Depuis des semaines nous répétons que nous souhaitons faire une contribution exceptionnelle sur l’année 2023 pour participer à la maîtrise des dépenses liées au COVID. Et, pour répondre au besoin de visibilité des autorités et des laboratoires, nous avons formulé une nouvelle proposition ce mardi pour les années 2024 à 2026. Au total, **nous sommes désormais prêts à faire un effort considérable de 685 millions d’euros sur quatre ans** : 250 millions d’euros en 2023, et 145 millions d’euros les années suivantes.

Cette proposition répond en tous points aux attentes de la CNAM : réaliser une économie d’au moins 250 millions d’euros sur la biologie courante et prolonger l’effort en augmentant la régulation de nos financements entre 2024 et 2026. Elle constitue le maximum que nous pouvons faire sans mettre en danger la pérennité de notre profession.

Sauf que **la CNAM n’a pas répondu sur le fond de cette nouvelle proposition**, se contentant seulement de saluer une avancée pour nous appeler implicitement à nous rallier à son projet. Nous attendions un avis précis et chiffré, on nous a envoyé une nouvelle fin de non-recevoir.

C’est pourquoi nous avons décidé de repartir en grève aux côtés des autres professionnels de santé libéraux. Voilà maintenant deux mois que les autorités nous mènent en bateau et refusent de considérer nos avertissements.

La situation est pourtant claire : **au-delà de 685 millions d’euros d’économies sur quatre ans, nos réseaux de laboratoires ne seront plus soutenables**. Le maillage territorial dense que nous avons maintenu coûte que coûte sera réduit d’au moins 10 %, les investissements en technologies et en innovations qui ont fait de la biologie médicale française une des plus performantes d’Europe se contracteront, et les patients seront les grands perdants de cette politique du rabot aveugle.

Cette situation est d’autant plus injuste que la biologie médicale a toujours été prête à participer aux efforts de maîtrise budgétaire. La profession l’a montré à travers sa participation aux protocoles triennaux de maîtrise prix-volume qui ont permis de faire économiser 5,2 milliards d’euros à l’Assurance Maladie depuis 2013.

Vous comprendrez ainsi qu’**il nous est impossible d’accepter en l’état la position des pouvoirs publics**. Une profession de santé exemplaire participant à 70 % des diagnostics médicaux et représentant moins de 2 % des dépenses de santé ne peut décemment pas être clouée au pilori pour l’exemple. La biologie médicale courante ne doit pas être sacrifiée sur l’autel d’un « quoiqu’il en coûte » dont elle avait souligné les risques de dérapage budgétaire dès l’automne 2020.

Face à la folie comptable des pouvoirs publics, nous n’avons d’autre choix que d’en appeler à l’opinion pour sauver la biologie médicale française.

Je vous prie d’agréer, CHOISIR Monsieur le Député / Madame la Députée, l’expression de ma haute considération.

XX XX,

Président XXX

Membre de l’Alliance de la Biologie Médicale (ABM)